

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA MÉTALLURGIE

OFFRE LABELLISÉE PAR LES PARTENAIRES SOCIAUX DE LA BRANCHE



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*



**Le régime de protection sociale
complémentaire de la métallurgie**

HARMONIE MUTUELLE ET LA PROTECTION SOCIALE DES ENTREPRISES RELEVANT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA MÉTALLURGIE

Dans le cadre de la nouvelle convention collective de la **Métallurgie**, l'UIMM et les organisations syndicales signataires - CFDT, CFE-CGC et FO - ont défini un socle de garanties minimales au bénéfice de l'ensemble des salariés de la branche. Ainsi, ils accèdent à une protection santé et prévoyance (incapacité, invalidité et décès) optimisée et complétée de services de prévention et d'un accompagnement social fort.

Afin d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions, les partenaires sociaux de la branche ont souhaité apporter une solution clé en main innovante, attractive et pérenne : Cœur Industrie.

Cœur Industrie est une offre de protection sociale conforme aux obligations de la branche qui permet aux entreprises de la métallurgie d'apporter à leurs salariés un service simple et efficace.

Harmonie Mutuelle partenaire privilégié de votre branche vous propose, avec Cœur Industrie, une offre labellisée pensée pour aider votre entreprise et vos salariés à faire face aux aléas de la vie.

AVANÇONS *collectif*



C'EST VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE VIE D'ENTREPRENEUR

PROTÉGER VOTRE VIE PERSONNELLE ET CELLE DE VOTRE FAMILLE

- › Des solutions de protection sociale en **santé et prévoyance éligibles loi Madelin, adaptées à vos besoins et à votre profil.**
- › La **téléconsultation** avec un accès à un médecin 24 h/24 et 7 j/7 par visio, tchat ou téléphone.
- › L'**Assurance Emprunteur** vous protège au meilleur coût dans vos projets immobiliers.

ACCOMPAGNER VOTRE VIE PROFESSIONNELLE

- › Soutien psychologique.
- › Réseaux de partenaires.

PRÉPARER VOTRE AVENIR

- › Des **solutions d'épargne-retraite, d'assurance vie et de dépendance**, adaptées à vos besoins et votre situation.



Les avantages Harmonie Mutuelle

- › Une expérience reconnue dans la mise en œuvre de la protection sociale santé et prévoyance au sein des entreprises.
- › Un vaste réseau de proximité, un conseiller dédié qui se déplace dans votre entreprise et des services accessibles par téléphone et internet.
- › Une solution compétitive répondant aux exigences de votre accord de branche.
- › Un cadre social et fiscal avantageux.
- › Un élément de rémunération à coût optimisé.
- › Des outils innovants qui facilitent votre quotidien de dirigeant (gestion en ligne du contrat, DSN, télé règlement, échanges automatisés des décomptes des indemnités journalières).
- › Retrouvez toutes les informations relatives à nos offres santé et prévoyance dédiée à votre branche sur : [harmonie-mutuelle.fr/ccn](https://www.harmonie-mutuelle.fr/ccn)

+ DE SERVICES POUR VOUS ET VOS SALARIÉS

› L'assistance en inclusion et l'action sociale pour faire face aux aléas de la vie.

Des aides peuvent être accordées :

- en cas de maladie ou d'accident (aide à domicile, acheminement de médicaments...)

> Ressources Mutuelle Assistance : 09 69 39 29 13

- pour financer des soins coûteux (appareillages, aménagements liés au handicap...)

> Harmonie Mutuelle : 0 980 980 880

- pour améliorer la conciliation entre votre vie privée et votre vie professionnelle (forfait naissance, garde d'enfants, soutien scolaire, aides aux salariés aidants...)

> coeur-industrie-solidarite.fr

› Une politique de prévention pour aider vos salariés à préserver leur santé.

Via internet ou nos experts, chacun peut trouver de vraies réponses, des conseils, des programmes pour vivre mieux et en meilleure santé.

› L'appli Harmonie&Moi.

Vos salariés ont accès à un service en ligne qui leur permet notamment de :

- > déclarer tout changement de situation personnelle,
- > trouver une agence ou un professionnel de santé Kalixia,
- > d'accéder aux documents et garanties du contrat.

› Des réductions auprès de nos partenaires (sport, beauté, loisirs).



AVANÇONS *collectif*

APPORTER DES RÉPONSES AU SERVICE DE VOTRE ENTREPRISE

PROTÉGER VOS SALARIÉS

Une **garantie conventionnelle frais de santé** répondant aux exigences de l'accord signé par votre branche professionnelle :

- › la possibilité d'aller plus loin avec deux formules optionnelles ;
- › une gestion dématérialisée avec des remboursements rapides ;
- › des tarifs négociés auprès de notre réseau de professionnels de santé partenaires Kalixia en optique, audio, ostéo et dentaire ;
- › l'analyse de devis dentaire ;
- › la gratuité de la cotisation à partir du 3^e enfant ;
- › des garanties d'assistance 24h/24, 7j/7 ;
- › une politique de prévention performante.

Une **couverture prévoyance*** respectant vos obligations conventionnelles pour protéger vos salariés en cas d'arrêt de travail ou de décès ainsi que la possibilité de compléter cette couverture en souscrivant à des garanties additionnelles.

Un **espace client entreprise pour faciliter la gestion et le suivi de votre contrat**. Grâce à ce service sécurisé vous pouvez à tout moment :

- › consulter les documents du régime ;
- › télécharger les imprimés de gestion (affiliation ou radiation d'un salarié).

OCIRP, assureur des rentes éducation de votre CCN

Acteur historique dans les Conventions collectives et les grandes entreprises de la métallurgie, Impliqué depuis plus de 50 ans, pour protéger financièrement les conjoints et les enfants, Complémentaire de l'accompagnement social des IP par son dispositif Vivre Après®. À travers sa fondation d'entreprise et son engagement sociétal, l'OCIRP agit pour accompagner les familles dans leurs événements de vie.

MOTIVER ET FIDELISER VOS SALARIÉS

Grâce à l'épargne salariale et à l'épargne retraite, véritables leviers de management et de fidélisation.

Avec le « Programme avantages », des conditions privilégiées dans les domaines du sport, du bien-être et des soins corporels...

SÉCURISER LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENTREPRISE

Nous couvrons votre activité et vos biens professionnels (locaux, matériel...) avec des solutions :

- › Multirisque Pro
- › Indemnités de Fin de Carrière
- › Personne Clé

AVEC HARMONIE MUTUELLE, VOUS POUVEZ :

› Prévenir les risques professionnels et favoriser l'employabilité de vos salariés.

› Gérer votre capital santé et celui de vos salariés.

› Mieux gérer l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle.

› Piloter la prévention au quotidien et dans la durée.

*Mutex et l'OCIRP sont les organismes assureurs de l'offre labellisée prévoyance. Cette offre prévoyance est distribuée par Harmonie Mutuelle.

HARMONIE MUTUELLE EN CHIFFRES

+ DE
70 000
ENTREPRISES CLIENTES

4,8
MILLIONS DE PERSONNES
PROTÉGÉES

5 007
COLLABORATEURS DONT
75% DE FEMMES ET 25% D'HOMMES

210
AGENCES

90% DES ENTREPRISES ADHÉRENTES SONT PRÊTES
À NOUS RECOMMANDER

Source Baromètre INIT octobre 2022

N'HÉSITEZ PAS A CONTACTER UN CONSEILLER



En appelant sur la ligne téléphonique dédiée :

0805 50 00 19 (services et appels gratuits)



En complétant le formulaire de contact sur notre site pour être rappelé

[harmonie-mutuelle.fr/CCN/contact](https://www.harmonie-mutuelle.fr/CCN/contact)

S'inscrivant au cœur du Groupe VYV, le groupe de protection sociale mutualiste et solidaire, Harmonie Mutuelle s'engage à vous protéger dans toutes les situations que vous pourriez rencontrer. Notre volonté : vous accompagner tout au long de la vie en nous positionnant comme un acteur de santé globale, avec des offres en prévention, santé, prévoyance, épargne-retraite et bien plus encore...

Rendez-vous sur [harmonie-mutuelle.fr](https://www.harmonie-mutuelle.fr) pour en savoir plus !

Mutex, société anonyme au capital de 37 302 300 €. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre n° 529 219 040. Siège social : 140 avenue de la république - CS 30007 - 92327 Châtillon cedex.

Harmonie Santé Services est assuré par Ressources Mutuelles Assistance, Union d'Assistance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 444 269 682, Numéro LEI 969500YZ86NRBOATRB28 Siège social : 46 rue du Moulin - BP 62127 - 44121 Vertou Cedex.

OCIRP (pour l'offre optionnelle Rente éducation), OCIRP - Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance

Union d'institutions de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale; immatriculée sous le numéro Siren 788 334 720 - 17 rue de Marignan - CS 50 003 - 75008 Paris.

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473, numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.

